

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 33  
Présents : 19  
Votants : 31

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 11 juillet 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, salle du conseil municipal  
sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :  
Envoyée le vendredi 5 juillet 2024

**OBJET : DELIBERATION N°13 - Dénomination du parvis du Centre Communal d'Action Sociale au nom de Maryse BECCATINI**

M. Ladislas Polski  
M. Stéphane Poulet  
Mme Isabelle Depagneux-Segaud  
M. Jean-Paul Genieys  
Mme Chantal Carrié  
M. Alain Brunetti  
Mme Marie-Pierre Parini  
M. Jacques Bisch  
M. Charlie Ferrero  
Mme Noëlle Dyot-Gerardin  
M. Maurice Bernardi  
M. Alain Junguené  
Mme Fabienne Bermond  
M. Christophe Bosio  
Mme Sophie Bournot  
Mme Sabrina Missud-Guillet  
M. Fabien Bonnafoux  
M. Didier Razafindralambo  
Mme Virginie Escalier

**EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy représentée par M. Jean-Paul Genieys  
M. Didier David représenté par M. Jacques BISCH  
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex représentée par M. Ladislas Polski  
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Stéphane Poulet  
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero  
M. Gilles Ugolini représenté par M. Sophie Bournot  
M. Laurent Portelli représenté par M. Alain Junguené  
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par Mme Isabelle Depagneux-Segaud  
Mme Marion Troyat représentée par Mme Fabienne Bermond  
Mme Audrey Bruno-Giannini représentée par Mme Marie-Pierre Parini  
Mme Isabelle Martello représentée par M. Didier Razafindralambo  
M. Guy Ferrandez représenté par Mme Virginie Escalier

**ABSENTS EXCUSES :**

M. Jean-Marie Fort  
Mme Annick Meynard

**Secrétaire de séance : M. Charlie Ferrero**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 juillet 2024

**N° 13**

Rapporteur : M. le Maire

Direction : Direction générale des services

Objet : Dénomination du parvis du Centre Communal d'Action Sociale au nom de Maryse BECCATINI

Classification : 9 – Autres domaines de compétences  
9.1 – Autres domaines de compétences des communes

---

Mes chers collègues,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2121-29,

**Considérant** qu'il appartient seul au Conseil municipal de décider de la dénomination ou du changement de dénomination des espaces publics,

**Considérant** qu'afin de conserver toute sa valeur à la notion d'hommage public, il est traditionnellement admis que les témoignages officiels de reconnaissance doivent être réservés aux personnalités qui se sont illustrées par des services exceptionnels rendus,

**Considérant** que le parvis du Centre Communal d'Action Sociale n'a pas de dénomination,

**Considérant** que l'existence de Maryse BECCATINI, née RÉVÉLAT, en 1928 à La Trinité, fut marquée par son engagement,

**Considérant** qu'en tant que Résistante et militante, elle fut responsable au Front Uni de la Jeunesse Patriotique dès 1943,

**Considérant** qu'elle fut décorée de la Croix du combattant volontaire de la Résistance, et qu'elle continua à militer au sein de l'Union des femmes françaises au début des années 1960, puis s'engagea au sein de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance de Nice,

**Considérant** que la municipalité souhaite nommer en l'honneur de Madame Maryse BECCATINI le parvis du Centre Communal d'Action Sociale « Maryse BECCATINI ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **Autorise** la nouvelle dénomination du parvis du Centre Communal d'Action Sociale  
« Maryse BECCATINI ».

**Charlie FERRERO,**

**Secrétaire de séance**



Vote du Conseil :



**Ladislav POLSKI,**

**Maire de La Trinité**

**Pour : 31**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**